

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

14 rue Lord Byron

78008 PARIS

☎ 01 40 75 78 00

📠 01 40 75 79 83

OUTIL DE SUIVI ET DE REPORTING POUR LES RELOGEMENTS RIME VERSION 5

Guide d'utilisation

INTRODUCTION

1. Stratégie de relogement lié au NPNRU

Plusieurs types d'opérations d'investissement, nécessaires à la réalisation d'un projet de renouvellement urbain contractualisé avec l'ANRU peuvent générer le relogement temporaire ou définitif des ménages y résidant : démolition et requalification lourde de logements locatifs sociaux (LLS), recyclage de copropriétés dégradées, recyclage de l'habitat ancien dégradé, actions de portage massif de logements en copropriété dégradée.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), en cohérence avec les orientations d'attributions élaborées par la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et approuvées par le préfet et le président de l'EPCI au travers du document cadre qu'elle adopte, la Convention Intercommunale d'Attributions (CIA) définit « les modalités de relogement et d'accompagnement social lié au projet de renouvellement urbain (PRU) » et est annexée à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain. Le relogement doit respecter les objectifs en matière de rééquilibrage de peuplement entre les territoires et « contribuer à la mixité sociale dans les quartiers ». Il doit également offrir des parcours résidentiels positifs aux ménages et « réinscrire les ménages en difficulté dans une dynamique d'insertion » conformément à l'article 4 du titre 1 du RGA.

Les porteurs de projets et les organismes HLM conventionnant avec l'Agence doivent s'engager à mettre en œuvre un processus de relogement de qualité, permettant de répondre aux besoins et aux souhaits des ménages. La stratégie de relogement doit fixer des « objectifs locaux en termes de qualité de relogement, devant notamment permettre d'encadrer l'impact financier du relogement pour les ménages ». Un effort de maîtrise du reste à charge des ménages est ainsi demandé par l'ANRU (tenant compte de l'évolution de la typologie du logement, de sa surface et de son niveau de service). Ainsi la CIA comprendra des objectifs et indicateurs définis avec l'ensemble des partenaires locaux permettant d'apprécier la qualité des parcours résidentiels liés au relogement et d'encadrer les évolutions des restes à charge des ménages (reste à charge, taux d'effort...).

2. Suivi du relogement

Le suivi de la stratégie de relogement fait l'objet d'un point précis dans le cadre de la CIL en lien avec la CIA annexée à la convention pluriannuelle de RU.

Par ailleurs, le suivi de la mise en œuvre du relogement est intégré aux instances de pilotage du projet de renouvellement urbain, qui s'assurent de l'atteinte des objectifs en termes de qualité des parcours résidentiels, de maîtrise du reste à charge des ménages et de maîtrise des opérations associées.

Des états d'avancement seront à produire par les maîtres d'ouvrage générant du relogement et par les organismes HLM relogeurs pour les points d'étape et les revues de projet. Dans ce cadre, les délégués territoriaux de l'ANRU sollicitent régulièrement le porteur de projet et ses partenaires sur l'avancement des objectifs de relogement.

3. Utilisation de l'outil RIME pour le suivi du relogement

L'outil le plus couramment utilisé **pour le suivi des relogements est l'outil RIME** proposé par l'USH dès 2007. La version de RIME a été actualisée conformément au nouveau règlement général de l'ANRU du NPNRU. Il permet de recenser toutes les informations nécessaires et utiles sur les caractéristiques des ménages et des logements proposés, d'avoir une visibilité de l'état d'avancement des opérations de relogement, d'identifier des difficultés éventuelles et de pouvoir y remédier collectivement avec l'ensemble des partenaires concernés.

Des extractions de l'outil RIME, anonymisées, sont transmises par les maîtres d'ouvrage générant du relogement au délégué territorial de l'ANRU et aux EPCI, porteurs de projet et pilotes des relogements. Elles permettent de faire des analyses selon les caractéristiques des ménages, de suivre le bon déroulement des opérations, de dresser un bilan des opérations à différentes étapes, de poser les bases d'une approche quantitative et évaluative.

Comme dans la version précédente, l'outil RIME permet de remplir les « plans de relogements » des fiches analytiques et techniques (FAT) des opérations générant du relogement, pour lesquelles une subvention Anru est prévue.

4. Suivi des relogements dans le parc neuf ou conventionné depuis moins de 5 ans

La version actualisée de RIME intègre une nouvelle extraction pour permettre la mobilisation de l'indemnité pour relogement des ménages avec minoration de loyer prévue par l'article 2.1.3.2 du titre II du règlement général de l'ANRU relatif au NPNRU. « Afin de faciliter des parcours résidentiels pour ces ménages dans des logements locatifs sociaux neufs ou conventionnés de moins de 5 ans, l'Agence pourra accorder une indemnité pour minoration de loyer à l'organisme HLM accueillant les ménages concernés », à condition que le loyer inscrit dans le bail du ménage relogé soit fixé au maximum au loyer plafond pour l'attribution de l'APL au logement du ménage concerné, tel que défini à l'article R 351-17-3 du code de la construction et de l'habitation.

A partir de l'enquête sociale, une première estimation du nombre de ménages susceptibles d'être relogés dans du parc neuf ou conventionné de moins de 5 ans est effectuée afin de programmer dans la convention pluriannuelle de RU un objectif cible local et une enveloppe financière dédiée au financement de cette indemnité pour minoration de loyer. Cette enveloppe financière sera attribuée aux organismes HLM en charge de la démolition ou de la requalification des logements.

Suite au relogement effectif du ménage, l'indemnité pour minoration de loyer sera reversée aux organismes HLM ayant accueilli les ménages concernés, par le biais d'une convention quadripartite entre le porteur de projet de renouvellement urbain, l'organisme ayant initialement reçu la subvention de l'ANRU, l'organisme HLM ayant effectivement accueilli le ménage relogé et le Délégué Territorial de l'ANRU.

Des précisions pour la mise en œuvre du relogement dans le cadre du NPNRU et pour la mobilisation de l'indemnité pour relogement avec minoration de loyer sont communiquées par l'Anru dans le cadre notamment de questions/réponses et de fiches repères téléchargeables depuis l'Extranet de l'ANRU : <https://ru-acteurs.anru.fr>

L'évaluation du relogement est construite sur une analyse de l'atteinte des objectifs locaux et d'éléments qualitatifs sur les parcours résidentiels. L'utilisation de l'outil RIME permettra de disposer d'une visibilité accrue sur l'avancement des opérations de relogement, susciter éventuellement des échanges voire des réorientations de la programmation tant sur les calendriers que sur les effets du relogement et sur les caractéristiques des premiers relogements effectués. Ces informations sont indispensables à l'appréciation de la qualité des parcours résidentiels mis en œuvre dans ces projets.

SOMMAIRE

MODE D'EMPLOI DE L'OUTIL	5
1. PRESENTATION DES MODALITES D'UTILISATION DE L'OUTIL DE SUIVI	6
2. LES TRAITEMENTS STATISTIQUES	16
3. LES EXPORTATIONS.....	29
ANNEXES	32
DESCRIPTIF DU TABLEAU DE SUIVI ET REMARQUES SUR LES MODALITES DE SAISIE	34
RAPPEL DES DEFINITIONS UTILISEES DANS LE TABLEAU DE SUIVI DES RELOGEMENTS	45
L'ASSISTANCE TECHNIQUE	46

MODE D'EMPLOI DE L'OUTIL

1. PRESENTATION DES MODALITES D'UTILISATION DE L'OUTIL DE SUIVI

➤ LES MODALITES DE GESTION DE CET OUTIL DE SUIVI

L'outil de suivi des relogements est à compléter en temps réel, par une personne référente identifiée au sein de chaque organisme.

Ce référent doit être, dans la mesure du possible, une des personnes qui assurent le suivi opérationnel des relogements.

Il est important en effet, de prévoir un interlocuteur unique, sachant que le guide d'utilisation doit permettre en cas d'absence du référent une prise de relais dans les meilleures conditions (dans la mesure où il précise notamment les modalités d'utilisation de l'outil).

UTILISATION DE L'OUTIL

1. Onglet « Liste opérations »

_Nom de l'opération	Commune :	Quartier	EPCI	Nombre de ménages à reloger au démarrage de l'opération (y compris décohab)	Date de début de l'opération de relogement :	Nombre de logements à démolir :	Nombre de logements vacants :	Date de fin de l'opération de relogement	IDTOP opération ANRU	Numéro du QPV (se référer à l'onglet "Liste des QPV")	Nom du QPV (automatique)	Observation
ATTENTION NE PAS SUPPRIMER OU MODIFIER CETTE LIGNE												
10 PALISSY	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC DE CHANTEREIGNE	15	09/03/2010	15	0		xxxxxxxx01	QP068001	Florimont-Bel Air	RELOGEMENT EN COURS
100 AVENUE SARRAIL	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC DE CHANTEREIGNE	31	04/05/2009	88	57	06/12/2010	xxxxxxxx02	QP068002	Europe-Schweitzer	
101-107 Av. Edouard Herriot	Troyes	Les Chartreux	CA DE TROYES	41		40	0	01/08/2009	xxxxxxxx03	QP068002	Europe-Schweitzer	
14-16-18 Beau Toquat	Troyes	Beau Toquat	CA DE TROYES	37		30	2	01/10/2011	xxxxxxxx04	QP068003	Quartier Les Coteaux	
15-23 rue Jean-Camille Niel	Troyes	Sénardes	CC CHAPELLE	47		50	3	01/10/2008	xxxxxxxx05	QP068002	Europe-Schweitzer	
1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	TROYES	POINT DU JOUR	CA DE TROYES	106	20/08/2002	160	54	06/12/2010	xxxxxxxx06	QP068002	Europe-Schweitzer	
17-23 rue de Berry	troyes	Les Chartreux	CA DE TROYES	39		39	0	01/08/2008	xxxxxxxx07	QP068002	Europe-Schweitzer	
2 rue de Berry	troyes	Les Chartreux	CA DE TROYES	32		46	14	01/06/2005	xxxxxxxx08	QP068002	Europe-Schweitzer	
ASTON BERGER & 7 LECORBI	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC DE CHANTEREIGNE	11	16/03/2004	51	40	10/03/2005	xxxxxxxx09	QP068002	Europe-Schweitzer	ECART DE 4 MENAGES AVEC LA FAT CAR PARTIS ENT
2-8 TOURNAI	TROYES	POINT DU JOUR	CA DE TROYES	76	27/01/2004	84	8	31/03/2008	xxxxxxxx10	QP068002	Europe-Schweitzer	
3 JEAN ZAY	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC CHAPELLE	42	09/03/2010	60	18		xxxxxxxx11	QP068002yy	Attention numéro du QPV erroné	RELOGEMENT EN COURS
8-40 JEAN MOULIN - 2-4 R	LA CHAPELLE ST LUC	CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	CC CHAPELLE	21	09/03/2010	22	1		xxxxxxxx12	QP068002	Europe-Schweitzer	DID EN COURS POUR LE 36 MOULIN

Cet onglet est à renseigner EN PREMIER, au moins avec une opération.

Il sera possible par la suite de rajouter des opérations (ne pas oublier de cliquer sur « Valider la liste des opérations » après chaque ajout)

La ligne barrée de rouge doit toujours rester, et il ne faut pas y saisir quoi que ce soit.

Par rapport à l'ancienne version de RIME 4 :

- Ajout du champ IDTOP,
- Ajout du champ Numéro du QPV – se référer à l'onglet « Liste des QPV »- nouvel onglet),
- Ajout du champ Nom du QPV – remplissage automatique.

2. Onglet « Tableau de saisie »

Il reprend l'ensemble des informations à saisir sur les ménages à reloger ou relogés. Il constitue la base de données qui servira de support aux traitements statistiques. Les variables demandées par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine sont identifiables par la mention ANRU en ligne 12.

The screenshot displays a spreadsheet interface for data entry. At the top, there are buttons for 'VALIDATION', 'SUPPRESSION', and 'TRAITEMENT'. A sidebar on the left contains 'EPCI' and '_Tout' buttons. The top right section shows summary statistics: Commune: XXXXXX, Quartier: TOUT, Nombre de logements à démolir: 1151, Nombre de logements vacants: 426, Nbre de ménages à reloger: 746, and Nombre de ménages relogés: 605. The main data table is divided into 'INFORMATIONS GENERALES' and 'LOGEMENT INITIAL'. The table includes columns for identification, personal details, commune, operation details, and housing characteristics. A red arrow points to a specific cell in the 'IDTOP opération ANRU' column, with a callout box stating 'Indication des nouveautés par rapport à RIME 4'. Another callout box points to the 'Densité d'occupation_ava' and 'Nbre d'occupants' columns, stating '2 informations à renseigner – autres champs automatiques'. A third callout box at the bottom center identifies the entire table as 'Tableau de saisie des données ménage'.

INFORMATIONS GENERALES										LOGEMENT INITIAL														
N° identification ménage	Nom du chef de ménage	Prénom du chef de ménage	Commune	Quartier	IDTOP opération ANRU	Numéro du QPV	EPCI	Nom de l'opération	Adresse	Typologie	Surf. Hab ou corrigée en m2	Loyer de base mensuel (y compris garage)	Provision pour charges	Nature des charges	quittance mensuelle	APL	Quittance résiduelle	Taux d'effort %	Statut d'occupation antérieur	Densité d'occupation_ava	Nbre d'occupants	Structure familiale	Nombre d'enfants	
2210242	DO QUOC	THANH	TROYES	POINT DU JOUR	XXXXXXXXX x06	QP0680	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	2	81 m²	177 €	84 €	C	261 €	196 €	65 €	NR	T	équilibre	1	I	0	
2210243	CHOUGNY	ROLAND	TROYES	POINT DU JOUR	XXXXXXXXX x06	QP0680	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	2	73 m²		45 €	C	NR		NR	NR	T	Sur occupati	4	CE	2	
2210244	HUYNH THI	LAN	TROYES	POINT DU JOUR	XXXXXXXXX x06	QP0680	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	3	91 m²	199 €	114 €	C	313 €	228 €	85 €	NR	T	équilibre	4	CE	2	
2210245	PHAM THI	LY	TROYES	POINT DU JOUR	XXXXXXXXX x06	QP0680	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	3	100 m²	219 €	142 €	C	360 €	269 €	92 €	NR	T	équilibre	4	CE	2	
2210247	ARIB	MOHAMED	TROYES	POINT DU JOUR	XXXXXXXXX x06	QP0680	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	3	98 m²	214 €	114 €	C	328 €									
2210248								1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	2	71 m²	155 €	81 €	C	236 €	174								
2210250								1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	2	83 m²	181 €	82 €	C	263 €	64								
2210251	KARA TERKI	MOHAMED	TROYES	POINT DU JOUR	XXXXXXXXX x06	QP0680	CA DE TROY	1-7 JUMELAGES - 2 SOEST	2 SOEST	2	83 m²	181 €	84 €	C	265 €	125 €	141 €	NR	T	équilibre	3	M	2	

➤ **Les différentes actions dans le tableau de saisie**

N° identification ménage	Nom du chef de ménage	Prénom du chef de ménage	Commune	Quartier	IDTOP opération ANRU	Numéro du QPY	EPCI
2210242	DO QUOC	THANH	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxx06	QP06800 2	CAT TRO
2210243	CHOUGNY	ROLAND	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxx06	QP06800 2	CAF TRO
2210244	HUYNH THI	LAN	TROYES	POINT DU JOUR	xxxxxxx06	QP06800 2	CAF TRO

VALIDATION permet de lancer un traitement de vérification et de détection d'incohérences dans la saisie

SUPPRESSION permet de supprimer les marques de repérage des erreurs de saisie suite à un traitement de validation

TRAITEMENT permet d'afficher la barre d'outils qui permet de faire un traitement manuel personnalisé.

EXPORT DE LA BASE DE SAISIE permet d'exporter la base à des fins de sauvegarde ou de transmission. Versions sont possibles : la version complète et la version anonyme (nouvel export)

Une **aide** contextuelle est disponible...

EXPORT ANONYME EPCI : permet d'exporter la base à des fins de transmission à un EPCI. Seuls les ménages qui concernent l'EPCI sont repris dans le fichier d'export. (Nouvel export)

ETAT MINORATIONS ANRU : Cet état permet de transmettre à l'ANRU la liste des ménages dont le logement est concerné par la minoration de loyer, pour une opération donnée (IDTOP) (Nouvel export)

PLAN DE RELOGEMENT ANRU : Cet état permet de transmettre à l'ANRU le nouveau plan de relogement ANRU. Ce document s'appelait précédemment la FAT.

3. Onglet « Explications »

Il s'agit de prendre le mode d'emploi pour la saisie et les traitements statistiques. Il présente les modalités d'utilisation et les consignes à observer pour une manipulation satisfaisante de l'outil.

Version de l'application


Explications pour la manipulation de l'outil

Partie « traitements automatiques » : voir page suivante

→ Dans la 2eme partie de l'onglet « explications » se trouve la possibilité d'effectuer un certain nombre de traitements **pré-paramétrés** par opération ou sur l'ensemble des opérations :

- L'ensemble des ménages
- Les ménages relogés
- Les ménages non relogés
- Les ménages relogés sur la commune
- Les ménages relogés sur la commune (site et hors site)
- Les ménages relogés sur le site (même QPV)
- Les ménages relogés en QPV
- Les ménages relogés en QPV
- Les ménages relogés hors QPV
- Les ménages relogés en dehors de la commune
- Les ménages relogés en dehors de la commune
- Les ménages relogés hébergés ou décohabitants
- Les ménages relogés ayant accédé à la propriété
- Les ménages relogés ayant accédé à un logement individuel
- Les ménages relogés ayant accédé à un logement neuf
- Les ménages relogés ayant subi une augmentation du taux d'effort (> 2,5 points)
- Les ménages relogés titulaires
- Les ménages titulaires relogés en dessous de 60 % des plafonds
- Les ménages titulaires relogés entre 60 et 100 % des plafonds
- Les ménages titulaires relogés > 100 % des plafonds
- Les ménages relogés < 60 % des plafonds
- Les ménages relogés > 60 % des plafonds

Traitement sur toutes les opérations : Il vous suffit de cliquer sur le bouton correspondant au tri que vous souhaitez effectuer.

Traitement pour une opération seulement : il vous faut au préalable sélectionner une opération sur le **tableau de saisie**  puis cliquer sur le bouton correspondant au tri que vous souhaitez effectuer.

4. Onglet « Tableau des variables »

Il reprend les intitulés des codes à saisir, le format de chacune des cellules. Il précise aussi s'il s'agit d'une variable :

- demandée par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine,
- qui sert pour la réalisation des traitements statistiques,
- indique les nouveautés par rapport à RIME 4.

Il comporte également des explications spécifiques pour certaines variables.

	B	C	D	E	F	G	H	I
			Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modification 2016	Observation
1		Données générales	-	-	X			SAISIE OBLIGATOIRE dans l'onglet "liste_opération" SAISIE OBLIGATOIRE sur l'onglet "Tableau de saisie" dans l'encadré "Données générales" de (nom du <Bailleur> et <Contact>.
2								
4	INFORMATIONS GENERALES	N° identification ménage	1	Texte				SAISIE OBLIGATOIRE
5		Nom du chef de ménage	2	Texte				Saisie libre
6		Prénom du chef de ménage	3	Texte				Saisie libre
7		Commune		Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
8		Quartier		Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
9		IDTOP opération ANRU	6	Formule			nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
10		Numéro du QPV	7	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
11		EPCI	8	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
12		Nom de l'opération		Texte				Liste des opération saisies dans l'onglet "Liste_opération"
13								Saisie libre
14							NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : A saisir dans rubrique "Données générales"	
16					X	X		T1 ou T1bis : 1 - T2 : 2 - T3 : 3 - T4 : 4 - T5 : 5 - T6 ou + : 6 Renseigner en priorité la surface habitable. Renseigner la même unité

Le contenu de ce tableau est repris à la fin de ce document.

5. Onglet « Tableaux comparaisons »

Il permet de visualiser les résultats de manière comparative au regard des différents profils de ménages.

Barre d'outils ouverte au moyen du bouton « Traitement » sur le tableau de saisie

RIME V5_XXII.xlsm [Lecture seule] - Microsoft Excel

2 étapes : 1. Démarrage du traitement 2. Validez votre sélection/Lancez le tri

Barres d'outils personnalisées

	_Tout Ménages relogés sur commune		_Tout Ménages relogés sur le site (même QPV)		_Tout Ménages relogés en QPV	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
LE PROFIL DU MENAGE						
Statut d'occupation						
Hébergés	0	0%	0	0%	0	0%
Décohabitants	2	1%	2	1%	6	2%
Titulaire de bail	182	99%	132	99%	370	98%
Total	184	100%	134	100%	376	100%
NR	30	14%	20	13%	23	6%
Nbre moyen d'occupants par ménage :	3,2 Pers.		3,1 Pers.		3,3 Pers.	
Structure familiale						
Personnes Isolées	45	25%	35	26%	96	25%
Familles monoparentales	41	23%	32	24%	80	21%
Couple sans enfant	21	12%	14	11%	36	10%
Couple avec enfants	65	36%	44	33%	140	37%
Ménages avec des hébergés	9	5%	8	6%	25	7%
Total	181	100%	133	100%	377	100%

explication | liste opération | Tableau des variables | Tableau de saisie | **Tableaux comparaisons**

Permet d'effacer le dernier tri affiché sur cette feuille

Permet de faire automatiquement la mise en page des résultats affichés sur cette feuille afin de les imprimer.

Les principales étapes concernant la saisie des données, sont donc les suivantes :

- **Etape 1** : Ouvrir Excel
- **Etape 2** : Lors du lancement du fichier, activer les macros. Sans activation, les traitements ne pourront être effectués.
- **Etape 3** : Renseigner la ou les opérations sur l'onglet « Liste opérations »
- **Etape 4** : Saisir les données relatives aux ménages en tenant compte des précautions méthodologiques (précisées dans le tableau en annexes) sur l'onglet « Tableau_de_saisie »
- **Etape 5** : Une fois la saisie des données terminée, vérifier la fiabilité de la saisie à travers l'identification des éventuelles incohérences :

Appuyer sur la touche VALIDATION. Cette manipulation va permettre de repérer les éventuelles incohérences de saisie. Il s'agit alors ensuite de corriger les erreurs de saisie repérées (les erreurs ou incohérences sont entourées en rouge automatiquement) et identifiées par le champ « erreur de calibrage ».

*Exemple : Pour la structure familiale d'un ménage, si la personne saisit **CE** (qui signifie Couple avec Enfant) et saisit par ailleurs dans la colonne nombre d'enfant le chiffre « zéro », le système alertera alors en entourant en rouge les incohérences (un couple avec enfant ayant au moins un enfant).*

Insertion d'un nouveau champ dans la base

L'outil prévoit par ailleurs, la possibilité de rajouter éventuellement une ou plusieurs colonne(s), si le bailleur souhaite renseigner une nouvelle variable sur les ménages à reloger par exemple. Il lui suffira alors de cliquer sur le bouton « INSERTION D'UN NOUVEAU CHAMP DE SAISIE » qui se situe à droite de la feuille de calcul, à l'extrémité du tableau de saisie.

Le nouveau champ de saisie s'insère alors avant le champ « Observations ». IL NE FAUT PAS LE DEPLACER car cela pourrait entrainer des dysfonctionnements importants de la base.

2. LES TRAITEMENTS STATISTIQUES

Il s'agit de présenter la procédure et les principales manipulations à réaliser pour obtenir les traitements statistiques.

➤ LA PROCEDURE PROPOSEE PAR L'OUTIL

Le traitement permet d'afficher les résultats statistiques en fonction des requêtes de l'utilisateur.

a. L'outil propose deux types de procédure¹

- **Le traitement manuel** permet de choisir les « sous-populations » sur lesquelles les traitements statistiques sont à réaliser (par exemple : les ménages relogés en QPV et dont le taux d'effort a augmenté de plus de 15 points).
- **Le traitement automatique** permet de lancer automatiquement des traitements statistiques (en un clic) prédéfinis. Plusieurs sous populations ont été prédéfinies, croisés ou non par opération :
 - L'ensemble des ménages
 - Les ménages relogés
 - Les ménages non relogés
 - Les ménages relogés sur la commune
 - Les ménages relogés sur la commune (site et hors site)
 - Les ménages relogés sur le site (même QPV)
 - Les ménages relogés en QPV
 - Les ménages relogés en QPV
 - Les ménages relogés hors QPV
 - Les ménages relogés en dehors de la commune
 - Les ménages relogés en dehors de la commune

¹ Cf feuille Excel qui s'intitule « Explication »

- Les ménages relogés hébergés ou décohabitants
- Les ménages relogés ayant accédé à la propriété
- Les ménages relogés ayant accédé à un logement individuel
- Les ménages relogés ayant accédé à un logement neuf
- Les ménages relogés ayant subi une augmentation du taux d'effort (> 2,5 points)
- Les ménages relogés titulaires
- Les ménages titulaires relogés en dessous de 60 % des plafonds
- Les ménages titulaires relogés entre 60 et 100 % des plafonds
- Les ménages titulaires relogés > 100 % des plafonds
- Les ménages relogés < 60 % des plafonds
- Les ménages relogés > 60 % des plafonds.

b. Les étapes du traitement manuel (3 étapes) :

- **Etape 1** : Le démarrage : Appuyer sur le premier bouton de la barre d'outils qui s'intitule « 1. Démarrage du traitement ». Il est alors demandé de choisir le critère de la sous-population sur laquelle seront réalisées les statistiques (Exemple : les ménages relogés en QPV).
- **Etape 2** : Valider le critère choisi en appuyant sur le second bouton de la barre d'outils qui s'intitule « 2. Validez votre sélection/Lancez le tri ». Les résultats des traitements statistiques porteront ainsi sur l'ensemble des ménages relogés en QPV.

c. Le traitement automatique

Il suffit de cliquer sur le bouton correspondant au tri choisi. Pour mémoire, l'accès aux tris automatiques se fait dans la 2eme partie de la feuille « Explications ».

d. La présentation des résultats

Les résultats obtenus apparaissent sous la forme de tableaux et de graphiques sur une feuille de calcul dont le titre reprend l'intitulé des critères retenus (exemple : « Résultats ménages relogés en QPV »).

Cette feuille de résultats s'enregistre automatiquement dans le classeur par défaut (qui s'intitule souvent « Mes documents »). Cependant elle reste ouverte pour que vous puissiez l'enregistrer dans le répertoire de votre choix.

Enfin, les résultats s'insèrent directement sur la feuille qui s'intitule « Tableaux-Comparaisons » (évoquée précédemment), ce qui permet de comparer en direct les différents tris effectués.

➤ PRESENTATION DES RESULTATS DES FICHES STATISTIQUES

1. État d'avancement du processus de relogement

→ Rappel de l'objectif

Partager avec les partenaires locaux l'état d'avancement des relogements par une visibilité en continu de leur évolution à l'échelle de l'opération. A travers le tableau qui suit, il s'agit de proposer quelques questions clés et de préciser les traitements statistiques à réaliser permettant d'apporter des éléments de réponse.

Les grands questionnements	Indicateurs et traitements à réaliser (tris à plat ou tris croisés préformatés)
Quelle est la part de relogements réalisés au moment du bilan, au regard du nombre de relogements à réaliser ?	
Quelle est la part de ménages à reloger au regard du nombre de logements à démolir ? (le taux d'occupation)	
En fonction du contexte local, quelle est la part des décohabitants et hébergés relogés au regard du nombre total de ménages relogés ? (le relogement a-t-il favorisé l'accès au logement pour certaines catégories de ménages ?)	
Quelle est la part des ménages relogés dans un logement neuf ou moins de 5 ans ?	

L'outil de suivi des relogements propose un ensemble de traitements statistiques prédéterminés pour avoir une vision facilitée de l'état d'avancement des relogements : c'est la fiche 1 : Etat d'avancement des relogements.

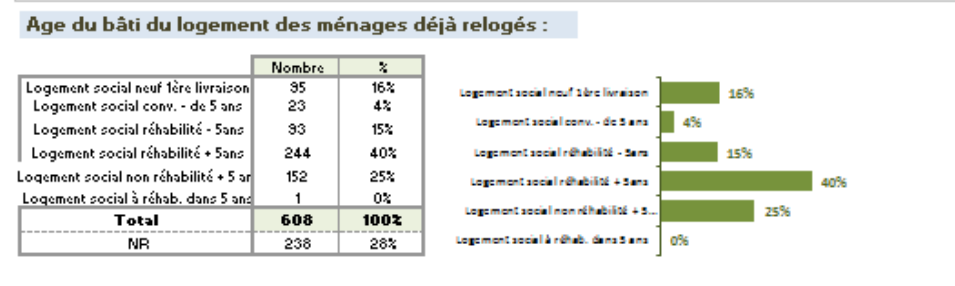
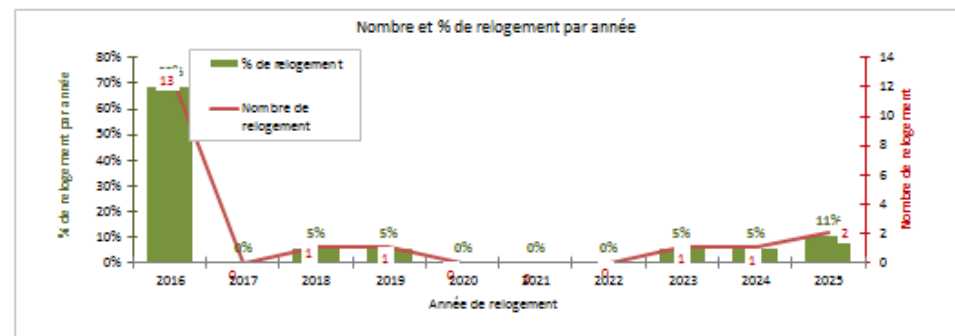
Visualisation des résultats de la fiche 1

_ Tout Ensemble des ménages

FICHE 1 : ETAT D'AVANCEMENT DES RELOGEMENTS

Nom de(s) l'opération(s) :	21 opérations
Nombre de logements à démolir :	1083 logements
Nombre de logements vacants :	358 logement(s)
Date du jour :	vendredi 03 mars 2017
Date de début de l'opération :	mardi 20 août 2002
Date de fin de l'opération :	mardi 31 janvier 2012

Nombre de ménages à reloger au démarrage de l	746	Relogement des ménages :																					
<i>Départs spontanés ou autre</i>	<i>148</i>	<table border="1" style="border-collapse: collapse; font-size: small;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Oui</td> <td>605</td> <td>80%</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>7</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Dép. sp</td> <td>140</td> <td>18%</td> </tr> <tr> <td>Autre</td> <td>8</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>760</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>NR</td> <td>86</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre	%	Oui	605	80%	Non	7	1%	Dép. sp	140	18%	Autre	8	1%	Total	760	0%	NR	86	0%
	Nombre	%																					
Oui	605	80%																					
Non	7	1%																					
Dép. sp	140	18%																					
Autre	8	1%																					
Total	760	0%																					
NR	86	0%																					
Nombre de ménages déjà relogés :	605																						
<i>Hébergés ou décohabitants déjà relogés :</i>	<i>0</i>																						
Solde des ménages à reloger :	-7																						



2. Bilan et analyse des conditions de relogement

→ Rappel de l'objectif

- Mettre en évidence les grandes tendances en matière de relogement et les comparer aux objectifs initiaux à des étapes clés (à définir avec le local) au travers de trois grandes familles de questions (le profil des ménages relogés, les nouvelles conditions de logement et les parcours résidentiels des ménages relogés). Ce qui devrait permettre d'évaluer les éventuels décalages dans la procédure de relogement et d'en identifier les raisons.
- Disposer d'une vision globale des conditions de relogement à l'issue de l'opération à travers quelques grandes problématiques.

Sur le même principe que les traitements pré formatés (tris à plat ou tris croisés) pour l'état d'avancement rassemblés dans la fiche 1, les fiches suivantes, permettant d'appréhender les principales dimensions du relogement, ont été réalisées :

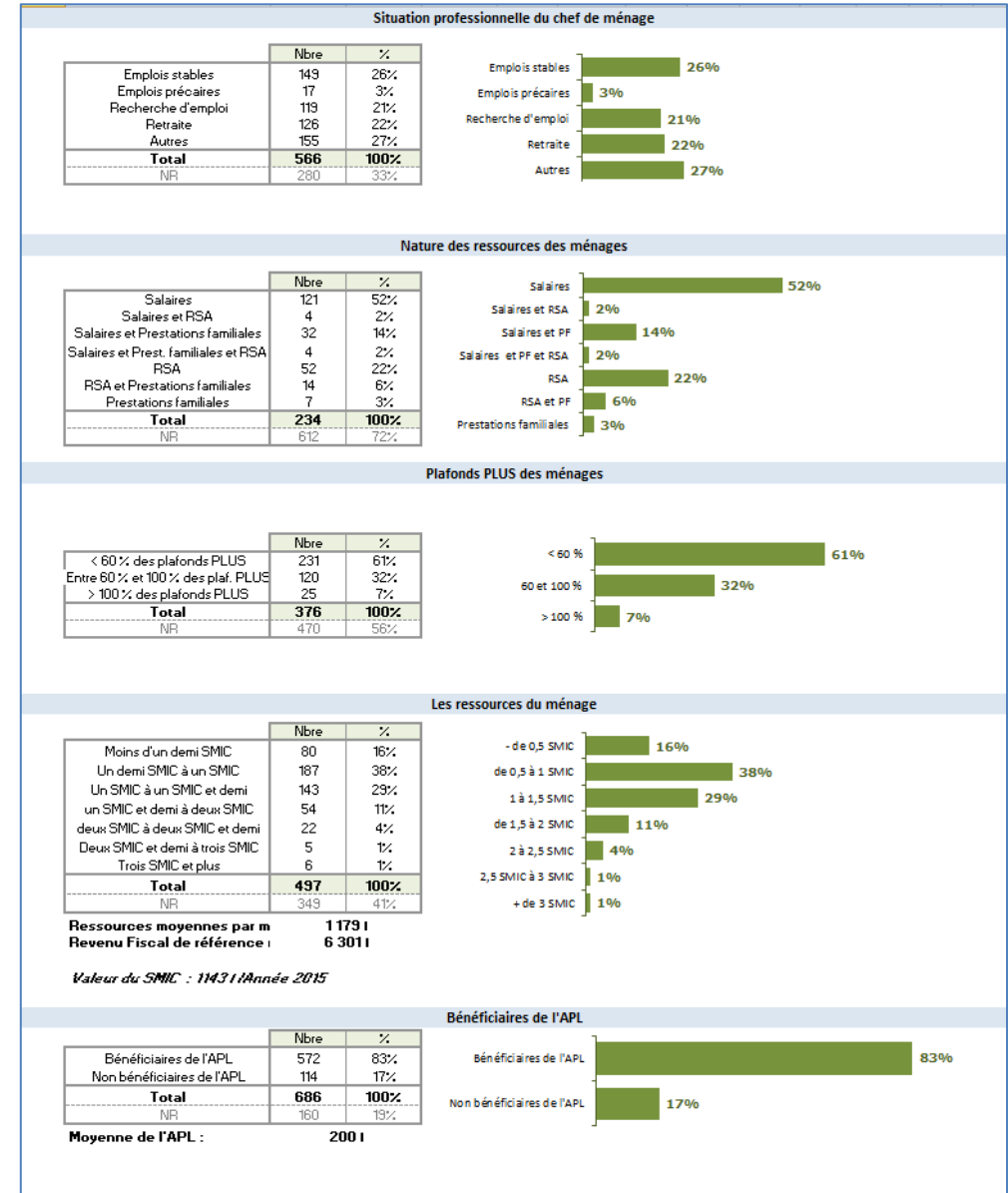
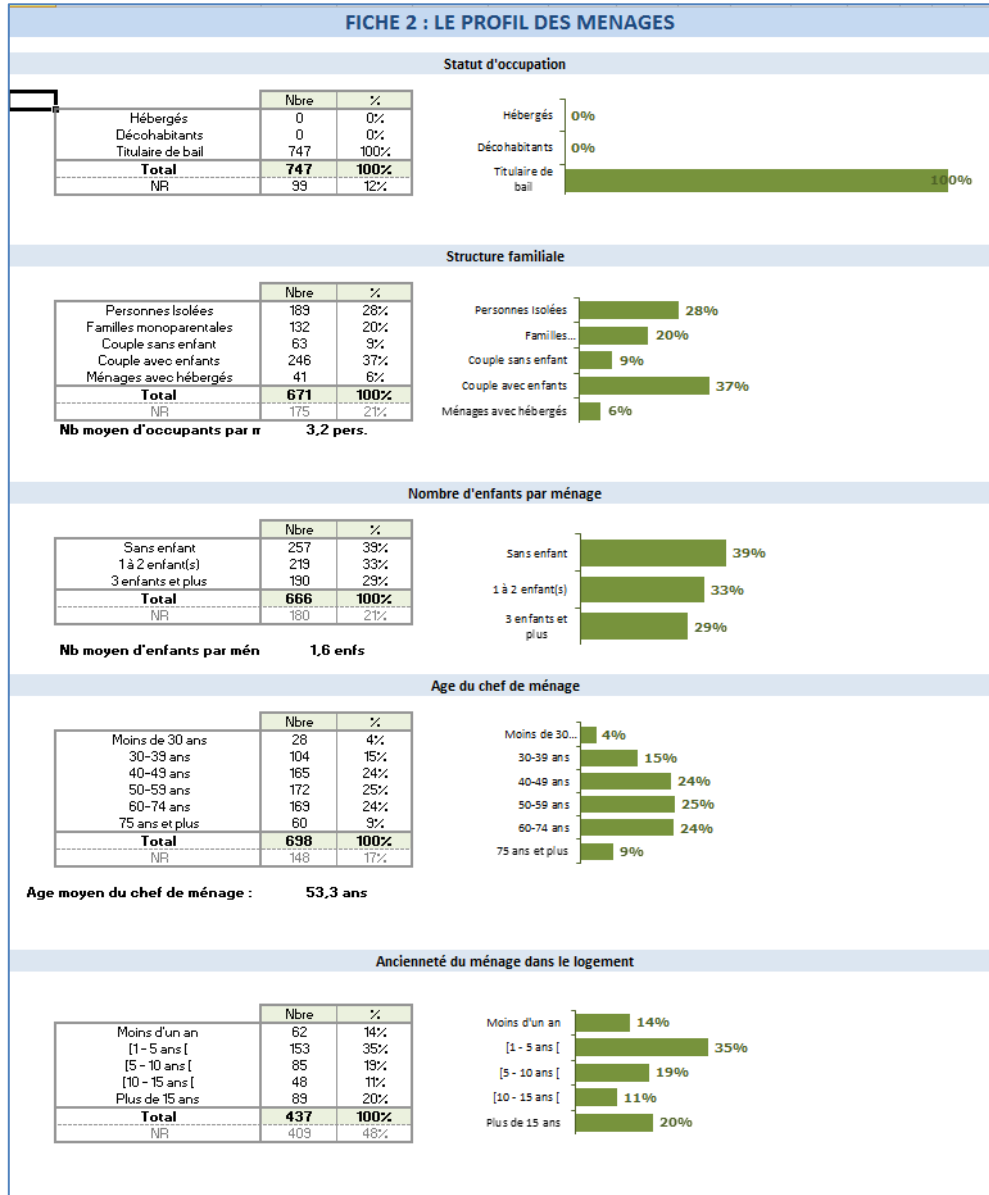
- le profil des ménages relogés (fiche 2).
- les nouvelles conditions de logement et de vie (fiche 3).
- le parcours résidentiel des ménages relogés (fiche 4).

Le profil des ménages relogés (fiche 2)

Pour un approfondissement de la fiche sur le profil des ménages relogés, le tableau qui suit donne une lecture des résultats via quelques grands questionnements et les traitements statistiques à réaliser permettant d'apporter des éléments de réponses aux questions posées.

Les grandes questions	Indicateurs et traitements à réaliser (tris à plat ou tris croisés préformatés)
Quel est le profil socio économique des ménages ayant subi une augmentation du taux d'effort ?	Croisement de l'évolution du taux d'effort avec : - Statut d'occupation - Structure familiale - Nombre d'enfants - La situation professionnelle du chef de ménage - Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL
Quel est le profil socio économique des ménages ayant accédé à un logement neuf ?	Croisement des ménages relogés dans du neuf avec : - Statut d'occupation - Structure familiale - Nombre d'enfants - La situation professionnelle du chef de ménage - Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL
Quel est le profil socio économique des ménages ayant accédé à un logement individuel ?	Croisement des ménage relogés dans de l'individuel avec : - Statut d'occupation - Structure familiale - Nombre d'enfants - La situation professionnelle du chef de ménage - Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL
Quel est le profil socio économique des ménages ayant accédé à la propriété ?	Croisement des ménages ayant accédé à la propriété avec : - Statut d'occupation - Structure familiale - Nombre d'enfants - La situation professionnelle du chef de ménage - Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL
Quel est le profil socio économique des ménages relogés sur site (même quartier) ?	Croisement des ménages relogés sur site avec : - Statut d'occupation - Structure familiale - Nombre d'enfants - La situation professionnelle du chef de ménage - Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL
Quel est le profil socio économique des ménages relogés en QPV ?	Croisement des ménages relogés en QPV avec : - Statut d'occupation - Structure familiale - Nombre d'enfants - La situation professionnelle du chef de ménage - Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL
Quel est le profil socio économique des ménages relogés hors QPV ?	Croisement des ménages relogés hors QPV avec : - Statut d'occupation - Structure familiale - Nombre d'enfants - La situation professionnelle du chef de ménage - Age du chef de ménage - Ressources du ménage - Bénéficiaire ou pas de l'APL

Ci-dessous la visualisation des résultats de la fiche 2

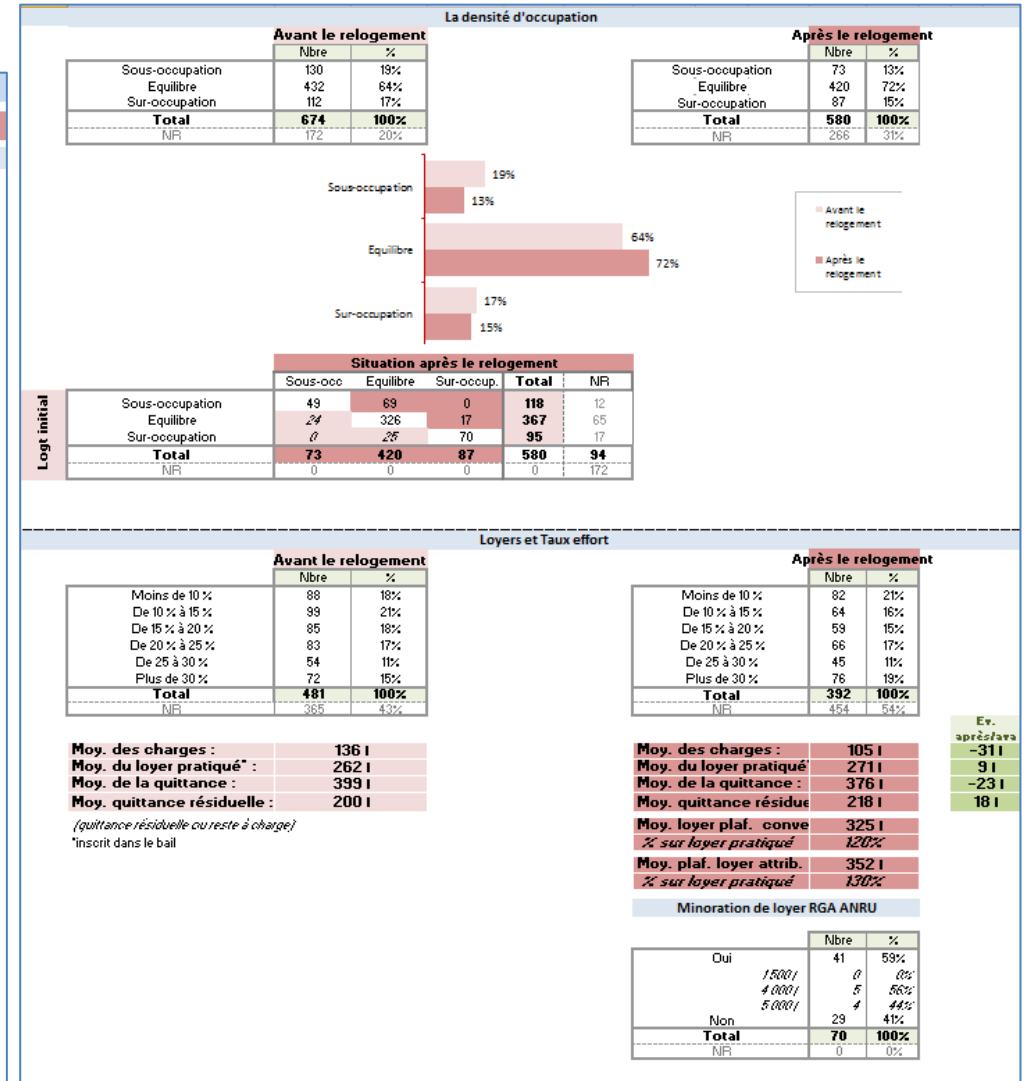
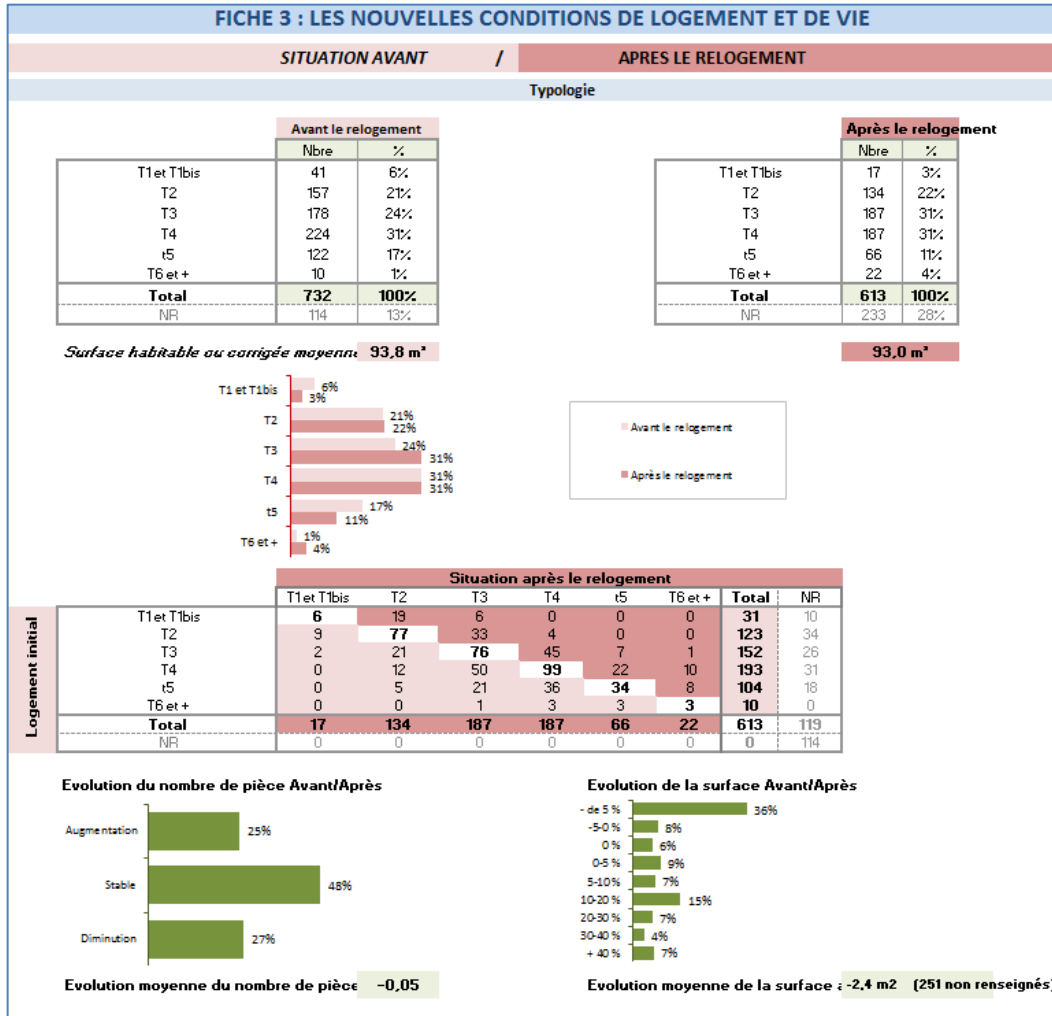


Les nouvelles conditions de logement (Fiche 3)

Le tableau qui suit donne une lecture des résultats sur les nouvelles conditions de logement via quelques grands questionnements et les traitements statistiques à réaliser permettant d'apporter des éléments aux questions posées.

Les grands questionnements	Indicateurs et traitements à réaliser <i>(tris à plat ou tris croisés)</i>
Quelle est l'évolution du budget logement des ménages après relogement ?	Taux d'effort Quittance résiduelle Loyer de base Provision pour charges
Le relogement a-t-il permis une évolution de la taille du logement ?	Evolution du nombre de pièces
Le relogement a-t-il permis une adaptation de la taille du logement au regard de la composition du ménage ?	Evolution de la densité d'occupation
Dans quel type de bâti les ménages ont-ils été relogés ?	Age du bâti
Concernant la localisation géographique, dans quels secteurs ont été relogés les ménages ?	QPV / hors QPV Localisation géographique
Le relogement a-t-il permis une évolution du statut d'occupation ?	Statut d'occupation
De quel type de relogement s'agit-il ?	Type de relogement
Quel est le degré de mobilisation des partenaires dans les relogements ?	Réservataire

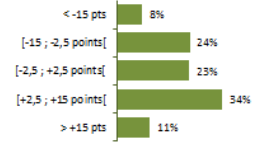
Visualisation des résultats de la fiche 3 (feuille EXCEL)



Taux d'effort Logement initial	Taux d'effort - Situation après le relogement							Total	NR
	- de 10 %	10-15 %	15-20 %	20-25 %	25-30 %	+ de 30 %			
- 10 %	35	17	5	6	2	5	70	18	
10 % à 15 %	12	25	21	9	6	8	81	18	
15 % à 20 %	13	10	13	15	8	8	67	18	
20 % à 25 %	10	8	10	20	12	15	75	8	
25 à 30 %	4	1	4	11	10	17	47	7	
+ de 30 %	7	3	6	3	6	23	48	24	
Total	81	64	59	64	44	76	388	93	
NR	1	0	0	2	1	0	4	361	

Synthèse
 59 ménages soit 15 %
 49 ménages soit 13 %
 126 ménages soit 32 %
 82 ménages soit 21 %
 72 ménages soit 19 %

Evolution du taux d'effort	Nbre	%
<-15 pts	31	8%
[-15 ; -2,5 points[92	24%
[-2,5 ; +2,5 points[91	23%
[+2,5 ; +15 points[133	34%
>+15 pts	41	11%
Total	388	100%
NR	458	54%



Flaguel/Nbre d'hab. et décohab. : 0
 Normale moyen de propositions : 1

Evolution de la surface (en %) croisé avec la quittance résiduelle (Reste à charge)

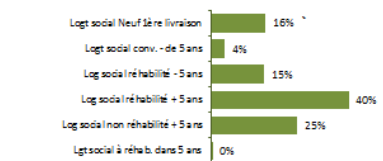
Synthèse	Quittance résiduelle (en %)										Total	NR
	<- 5 %	-5-0 %	0 %	0-5 %	5-10 %	10-20 %	20-30 %	30-40 %	+40 %			
57 ménages soit 13 % (1)	96	8	1	3	4	13	6	6	29	166	51	
59 ménages soit 13 %	12	1	0	5	1	3	2	3	7	34	15	
139 ménages soit 30 % (2)	0	6	4	0	4	3	6	1	3	30	8	
103 ménages soit 23 %	16	0	0	5	4	1	0	2	5	33	21	
98 ménages soit 21 % (3)	13	0	0	0	1	3	1	3	11	32	11	
	25	0	0	2	5	9	4	23	77	14	14	
	9	0	0	0	2	1	3	2	12	29	10	
	2	0	0	0	0	3	2	2	10	19	4	
	6	0	0	2	0	4	2	2	22	36	5	
Total	185	13	1	21	20	39	30	25	122	456	139	
NR	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	249	

- (1) L'augment. de la surface du nouveau logt est + importante que celle de la quittance résiduelle
- (2) L'augmentation de la surface du nouveau logement correspond à celle de la quittance résiduelle
- (3) L'augment. de la surface du nouveau logt est + importante à celle de la quittance résiduelle

Synthèse	Evolution de la surface (en %) / Quittance résiduelle (en euros)										Total	NR
	<- 5 %	-5-0 %	0 %	0-5 %	5-10 %	10-20 %	20-30 %	30-40 %	+40 %			
57 ménages soit 13 % (1)	103	0	1	1	0	10	2	7	42	166	51	
49 ménages soit 11 %	12	1	0	1	4	2	2	2	10	34	15	
147 ménages soit 32 % (2)	7	3	0	3	2	5	3	1	6	30	8	
97 ménages soit 21 %	16	0	0	4	2	0	3	0	7	33	21	
106 ménages soit 23 % (3)	13	0	0	0	1	0	2	4	12	32	11	
	25	0	0	1	3	8	6	6	28	77	14	
	9	0	0	0	1	1	4	0	14	29	10	
	2	0	0	0	0	2	0	1	14	19	4	
	6	0	0	1	1	0	2	1	25	36	5	
Total	193	4	1	11	15	28	24	22	158	456	139	
NR	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	249	

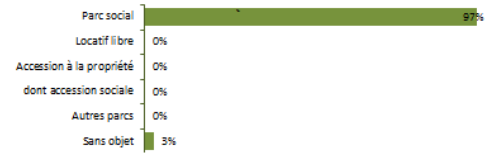
* exemple de lecture : 15 ménages relogés connaissent une augmentation de leur surface de leur logement inférieure à 5% et ont subi une augmentation de leur quittance résiduelle de moins de 5%

Age du bâti	Nombre	%
Logt social Neuf 1ère livraison	95	16%
Logt social conv. - de 5 ans	23	4%
Log social réhabilité - 5 ans	93	15%
Log social réhabilité + 5 ans	244	40%
Log social non réhabilité + 5 ans	152	25%
Lgt social à réhab. dans 5 ans	1	0%
Total	608	100%
NR	238	28%



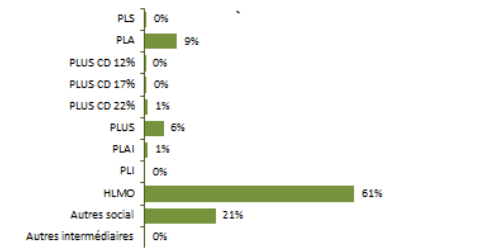
Statut d'occupation

	Nombre	%
Parc social	450	97%
Locatif libre	0	0%
Accession à la propriété dont accession sociale	0	0%
Autres parcs	0	0%
Sans objet	12	3%
Total	462	100%
NR	384	45%



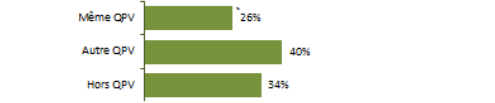
Type de financement

	Nombre	%
PLS	2	0%
PLA	41	9%
PLUS CD 12%	1	0%
PLUS CD 17%	2	0%
PLUS CD 22%	4	1%
PLUS	24	6%
PLAI	4	1%
PLI	0	0%
HLMO	267	61%
Autres social	90	21%
Autres intermédiaires	0	0%
Total	435	100%
NR	411	49%



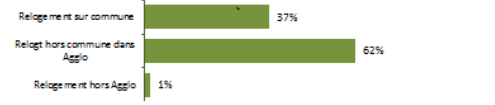
Quartier en Politique de la Ville

	Nombre	%
Même QPV	156	26%
Autre QPV	244	40%
Hors QPV	207	34%
Total	607	100%
NR	239	28%



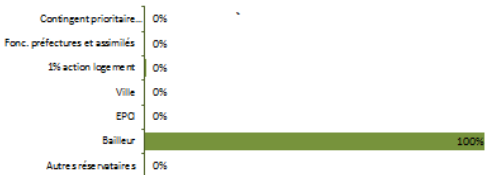
Localisation géographique

	Nombre	%
Relogement sur commune	221	37%
Relogt hors commune dans Agglo	374	62%
Relogement hors Agglo	9	1%
Total	604	100%
NR	242	29%



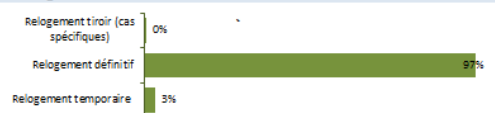
Réservataire

	Nombre	%
Contingent prioritaire Préfecture	0	0%
Fonc. préfectures et assimilés	0	0%
1% action logement	1	0%
Ville	0	0%
EPCI	0	0%
Bailleur	436	100%
Autres réservataires	0	0%
Total	437	100%
NR	409	48%



Type de relogement

	Nombre	%
Relogement tiroir (cas spécifiques)	1	0%
Relogement définitif	672	97%
Relogement temporaire	20	3%
Total	693	100%
NR	153	18%



Le parcours résidentiel des ménages relogés (fiche 4)

Au-delà des indicateurs de base, d'autres peuvent apporter des éléments d'éclairage et de compréhension des résultats notamment en matière d'impact du relogement sur les parcours résidentiels des ménages relogés.

Le tableau qui suit propose ainsi une lecture des résultats relatifs au parcours résidentiel des ménages relogés, à travers quelques grands questionnements et les traitements statistiques à réaliser permettant d'apporter des éléments de réponse.

Les grands questionnements	Indicateurs et traitements à réaliser <i>(tris à plat ou tris croisés préformatés)</i>
L'augmentation du taux d'effort est elle liée à une amélioration des conditions de logement ?	Croisement de l'évolution du taux d'effort avec : L'évolution de la taille du logement (nombre de pièces) La nature du logement (Collectif-Individuel) Le type de charges (Individuel ou Collectif) L'âge du bâti Le type de produit financier
Le relogement a-t-il favorisé une certaine mobilité résidentielle géographique ?	Tri à plat commune de relogement Tri à plat quartier de relogement Tri à plat sur la variable localisation géographique Tri croisé : Evolution commune souhaitée et Commune de relogement Tri croisé : Evolution quartier souhaité et le quartier de relogement
Le relogement a-t-il eu un impact sur les équilibres de peuplement ?	Tri à plat sur la variable âge du bâti Tri à plat sur la variable type de produit financier

Visualisation des résultats de la fiche 4 (feuille EXCEL)

FICHE 4 : LE PARCOURS RESIDENTIEL DES MENAGES RELOGES				
Evol. nbre de pièce avant/après		Evolution Taux effort		
		< à - 2,5 pts	[-2,5 ; +2,5]	+ de 2,5 pts
	Diminution	39%	31%	19%
	Stable	45%	57%	41%
	Augmentation	16%	12%	41%
	Total	100%	100%	100%
	NR	0	0	2

exemple de lecture : 39% des ménages dont l'évolution du taux d'effort diminue ont connu après le relogement une diminution de la taille du logement, 45% une stabilité, et 16% une augmentation

Type de financement		Evolution Taux effort		
		< à - 2,5 pts	[-2,5 ; +2,5]	+ de 2,5 pts
	PLS	1%	0%	1%
	PLA	5%	13%	10%
	PLUS CD 12%	0%	0%	0%
	PLUS CD 17%	1%	0%	3%
	PLUS CD 22%	1%	0%	1%
	PLUS	15%	8%	5%
	PLAI	3%	0%	0%
	PLI	0%	0%	0%
	HLMO	45%	50%	55%
	Autres social	27%	29%	25%
	Autres intermédiaires	0%	0%	0%
	Total	100%	100%	100%
	NR	32	39	63

Age du bâti		Evolution Taux effort		
		< à - 2,5 pts	[-2,5 ; +2,5]	+ de 2,5 pts
	Logt social Neuf 1ère livraison	26%	12%	21%
	Logt social conv. - de 5 ans	2%	1%	1%
	Log social réhabilité - 5 ans	8%	5%	6%
	Log social réhabilité + 5 ans	46%	43%	42%
	Log social non réhabilité + 5 ans	18%	37%	29%
	Lgt social à réhab. dans 5 ans	0%	1%	0%
	Total	100%	100%	100%
	NR	0	0	1

Nature du logt		Evolution Taux effort		
		< à - 2,5 pts	[-2,5 ; +2,5]	+ de 2,5 pts
	Collectif	89%	91%	86%
	Individuel	11%	9%	14%
	Total	100%	100%	100%
	NR	0	2	4

Type de charge		Evolution Taux effort		
		< à - 2,5 pts	[-2,5 ; +2,5]	+ de 2,5 pts
	Collectif	88%	86%	85%
	Individuel	12%	14%	15%
	Total	100%	100%	100%
	NR	50	56	88

Localisation		Evolution Taux effort		
		< à - 2,5 pts	[-2,5 ; +2,5]	+ de 2,5 pts
	Relogement sur commune	35%	46%	38%
	Relogt hors commune dans Agglo	65%	53%	61%
	Relogement hors Agglomération	0%	1%	1%
	Total	100%	100%	100%
	NR	1	0	2

3. LES EXPORTATIONS

- IMPORTANT -

L'outil RIME est proposé par l'USH afin de faciliter le travail entre organismes et le reporting en direction des services de l'Etat, de l'EPCI et de l'ANRU, dans le cadre des engagements pris par les organismes dans le NPRU en matière de relogement.

Nous vous rappelons que, s'agissant d'un traitement de données à caractère personnel, il convient d'assurer la sécurité et la confidentialité des données traitées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A cet égard, nous attirons l'attention des organismes sur la nécessité de sécuriser l'accès à ces données, via notamment la politique d'habilitation interne à l'organisme et / ou un mot de passe permettant l'accès aux données uniquement aux personnes habilitées. La durée de conservation de ces données ne doit pas excéder la date de clôture de la convention ANRU, conformément au principe de durée de conservation limitée de la loi I&L du 6 janvier 1978.

Enfin, il convient de sensibiliser les personnes habilitées à l'exploitation de ces données uniquement pour la finalité précisée ci-dessus et à la nécessité de sécuriser le transfert de ces données via des outils de cryptage, le dépôt sur des plates-formes sécurisées ou la mise en place d'un mot de passe transmis par un mail distinct du mail accompagné de l'export.

Pour les organismes dotés d'un correspondant informatique et libertés, ce dernier doit être informé de la mise en œuvre de ce traitement afin de constituer une fiche de registre correspondante.

Toutes les exportations se lancent à partir des boutons situés dans la partie en haut à gauche du tableau de saisie.

1) Les exports de la base

a) Export de la base de saisie

Cette exportation permet d'effectuer une sauvegarde des données de votre base. A priori, elle n'est pas destinée à être transmise à un tiers car elle comporte tous les éléments d'identification des ménages. Pour la lancer, il suffit de cliquer sur le bouton correspondant



b) Export de la base de saisie anonyme

Cette exportation est la même que la précédente, mais les identifiants du ménage (numéro de logement, code d'identification dans le fichier de gestion locative...), ainsi que son adresse ont été effacés. Pour la lancer, il suffit de cliquer sur le bouton correspondant.



c) Export anonyme EPCI

Cette exportation est la même que la précédente, mais elle ne concerne que les ménages de l'EPCI sélectionné. Elle doit être manipulée avec les mêmes précautions que la précédente. Pour la lancer, il faut sélectionner l'EPCI dans la liste déroulante



cliquer sur le bouton correspondant.



2) Les exports pour l'ANRU

L'application permet d'exporter des états qui ont vocation à être transmis à l'ANRU. Ils respectent parfaitement le formalisme demandé.

➔ **La transmission de ces données statistiques se fait sur la base de la Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et les éléments contractualisés dans le cadre de la Convention intercommunale d'attribution issue de la Loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 annexée à la Convention pluriannuelle ANRU.**

a) Plan de relogement ANRU

Nom complet de ce tableau : « Plan de relogement NPNRU »

Cette exportation, anciennement appelée « FAT », est un outil de reporting à destination de l'ANRU.

Pour la lancer, il faut d'abord sélectionner l'opération dans la liste déroulante  **_Tout** et cliquer sur le bouton correspondant ..  **Plan de relogement ANRU**

- le premier tableau « DESCRIPTION DES RELOGEMENTS BAILLEURS PAR ANNEE DE MISE EN ŒUVRE DU RELOGEMENT » permet de suivre le nombre de relogements réalisés. Le premier tableau inclut donc y compris les ménages relogés temporairement, notamment ceux qui ont accepté une proposition de relogement définitif dans un logement neuf ou conventionné depuis moins de 5 ans, qui sont intégrés au total des ménages relogés même s'ils n'ont pas encore intégré leur logement définitif.
- Le deuxième tableau « SUIVI DU RELOGEMENT DEFINITIF DES MENAGES » vise à suivre la qualité du parcours résidentiel des ménages (en termes de localisation, de typologie du logement, d'évolution du reste à charge et du taux d'effort) et présente les relogements définitifs des ménages. Le deuxième tableau ne porte que sur les relogements définitifs des ménages.

Précisions sur la cellule D8 : elle inclut les « titulaires du bail » pour le parc social ou les « occupants » (propriétaires bailleurs ou locataires) pour le parc privé, dans le cas où l'opération générant du relogement porte sur du parc privé (recyclage de copropriétés, portage de copropriétés et recyclage habitat ancien).

b) Etat Minorations ANRU

Nom complet de ce tableau :

« MODÈLE DE TABLEAU CONSOLIDE DÉCLARATIF POUR DEMANDE DE PAIEMENT DE SUBVENTION RELATIVE AU RELOGEMENT DES MÉNAGES AVEC MINORATION DE LOYER EFFECTUE DANS LE PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX NEUF OU CONVENTIONNE DEPUIS MOINS DE 5 ANS »

Cette exportation est un nouvel outil de reporting à destination de l'ANRU et concerne spécifiquement les relogements bénéficiant d'une minoration de loyer.

Pour la lancer, il faut d'abord sélectionner l'opération dans la liste déroulante  **_Tout** et cliquer sur le bouton correspondant ..  **Etat minorations ANRU**

ANNEXES

DESCRIPTIF DU TABLEAU DE SUIVI ET REMARQUES SUR LES MODALITES DE SAISIE

1) Informations générales

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Données générales : saisie dans l'onglet "Liste_opération"	-	-	X			SAISIE OBLIGATOIRE dans l'onglet "liste_opération" SAISIE OBLIGATOIRE sur l'onglet "Tableau de saisie" dans l'encadré "Données générales" de (nom du <Bailleur> et <Contact>.
N° identification ménage	1	Texte				SAISIE OBLIGATOIRE
Nom du chef de ménage	2	Texte				Saisie libre
Prénom du chef de ménage	3	Texte				Saisie libre
Commune	4	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
Quartier	5	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
IDTOP opération ANRU	6	Formule			nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
Numéro du QPV	7	Formule			nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
EPCI	8	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Fait à partir de la saisie sur l'onglet "Liste_opération"
Nom de l'opération	9	Liste de choix				Liste des opération saisies dans l'onglet "Liste_opération"
Adresse	10	Texte				Saisie libre
Bailleur	11	Formule				NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée : A saisir dans rubrique "Données générales"

2) Le logement initial

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Typologie	12	Liste de choix	x	x		T1 ou T1bis : 1 - T2 : 2 - T3 : 3 - T4 : 4 - T5 : 5 - T6 ou + : 6
Surf. Hab ou corrigée en m2	13	Numérique	x	x		Renseigner en priorité la surface habitable. Renseigner la même unité que la surface du logement du relogement Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Loyer de base mensuel (y compris garage)	14	Numérique	x	x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Provision pour charges	15	Numérique	x	x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Nature des charges	16	Liste de choix				Charges individuelles : I - Charges collectives : C
Quittance mensuelle (Loyer de base mensuel + Provision de charges)	17	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
APL	18	Numérique	x	x		Si le ménage ne bénéficie pas de l'APL : mettre 0 Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Quittance résiduelle (Quittance mensuelle - APL)	19	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Taux d'effort % : Quittance résiduelle / (revenus mensuels + prestations familiales)	20	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Colonne masquée	21	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée Champ permettant le calcul du taux d'effort en tranche avant le relogement

3) Les informations du ménage

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Statut d'occupation antérieur	22	Liste de choix	x	x		Décohabitation : D - Hébergés : H - Titulaire de bail : T
Densité d'occupation_avant (Estimation de la densité d'occupation : Equilibre : Nbre d'occupants = Taille du logement ou Nbre d'occupants = Taille du logement-1 ou Nbre d'occupants = Taille du logement+1 Sur occupation : Nbre d'occupants >= Taille du logement+2 Sous occupation : Nbre d'occupants <= Taille du logement-2)	23	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Nbre d'occupants	24	Numérique		x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information. Test de cohérence fait pour la saisie avec les champs 21,22 et 24
Structure familiale	25	Liste de choix		x		Personne seule : I - Personne seule + hébergé(s) : IH - Monoparentale : M - Monoparentale + hébergé(s) : MH - Couple sans enf : C - Couple sans enf + hébergé(s) : CH - Couple avec enf(s) : CE - Couple avec enf(s)+ hébergé(s) : CEH
Nombre d'enfants	26	Numérique		x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information. Test de cohérence fait pour la saisie avec le champ 21
Dont enfants majeurs	27	Numérique				Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information. Test de cohérence fait pour la saisie avec le champ 22
Nombre d'hébergé(s)	28	Numérique				Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information. Test de cohérence fait pour la saisie avec le champ 21

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Revenu Fiscal de Référence (RFR)	29	Numérique		x	RNI remplacé par RFR	Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Salaire mensuel + Prest. familiales	30	Numérique	x	x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Ressources du ménage Revenu mensuel + Prest. familiales calculés en fonction du SMIC Net	31	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Vous pouvez changer la valeur du SMIC net : feuille "Tableau de saisie" : cliquez sur le lien hypertexte " Changement de la valeur du SMIC Net "
Situation professionnelle du chef de ménage	32	Liste de choix		x		A renseigner pour le titulaire du bail Emplois stables : ES - Emplois précaires : EP - Rech Emploi : RE - Retraité : RET - Autres : A
Nature des ressources des ménages	33	Liste de choix		x	RMI remplacé par RSA	Salaires : S - Salaires et RSA : S/R - Salaires et Prestations familiales : S/P - Salaires et Prestations familiales et RSA : S/P/R - RSA : R - RSA et Prestations familiales : R/P - Prestations familiales : P
Plafonds PLUS des ménages	34	Liste de choix		x		< 60 % des plafonds PLUS : 1 - Entre 60 % et 100 % des plafonds PLUS : 2 - > 100 % des plafonds PLUS : 3
Ancienneté du ménage dans le logement	35	Liste de choix		x		Moins d'un an : 1 - [1 - 5 ans] : 2 - [5 - 10 ans] : 3 - [10 - 15 ans] : 4 - Plus de 15 ans : 5
Age du chef de ménage	36	Numérique		x		A renseigner pour le titulaire du bail Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Age du chef du ménage (en tranche) - 30 ans ; 30 - 39 ans ; 40-49 ans ; 50-59 ans ; 60-74 ans ; 75 ans et plus	37	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE

4) Les souhaits de relogement

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Souhait Nbre de pièces	38	Liste de choix				T1 ou T1bis : 1 - T2 : 2 - T3 : 3 - T4 : 4 - T5 : 5 - T6 ou + : 6
Souhait initial COMMUNE	39	Texte				Saisie libre
Souhait initial QUARTIER	40	Texte				Saisie libre
Evolution du Souhait COMMUNE	41	Texte				Saisie libre
Evolution du Souhait QUARTIER	42	Texte				Saisie libre

5) Les informations sur le nouveau logement

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Nombre de propositions par écrit	43	Numérique		x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Typologie	44	Liste de choix	x	x		T1 ou T1bis : 1 - T2 : 2 - T3 : 3 - T4 : 4 - T5 : 5 - T6 ou + : 6
Densité d'occupation après (Estimation de la densité d'occupation : Equilibre : Nbre d'occupants = Taille du logement ou Nbre d'occupants = Taille du logement - 1 ou Nbre d'occupants = Taille du logement + 1 Sur occupation : Nbre d'occupants >= Taille du logement + 2 Sous occupation : Nbre d'occupants <= Taille du logement - 2)	45	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution du nbre de pièces av/apr (Nombre de pièces après le relogement - Nbre de pièces avant le relogement)	46	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Surf. Hab ou corrigée en m2	47	Numérique	x	x		Renseigner en priorité la surface habitable. Renseigner la même unité que la surface du logement initial Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Evolution surface habitable (Surf. Hab ou corrigée en m2 après relogement - Surf. Hab ou corrigée en m2 avant le relogement)	48	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution de la surface du logement (Surf. Hab ou corrigée en m2 après relogement - Surf. Hab ou corrigée en m2 avant le relogement) / Surf. Hab ou corrigée en m2 avant le relogement)	49	Formule	x	x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Statut d'occupation	50	Liste de choix	x	x		Parc social : S - Locatif Libre : LL - Accession à la propriété privée : AP - Accession sociale : AS - Autres parc : A - Sans objet : SO
Nature du logement	51	Liste de choix		x		Logement Individuel : I - Logement collectif : C

	Numéro de colonne	Format	Variabes demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variabes de traitement	Modifications 2016	Observation
Type de financement	52	Liste de choix	x	x	Rajout des items en rouge et suppression de l'item PLUS CD	PLS - PLA - PLUS CD 12% - PLUS CD 17% - PLUS CD 22% - PLUS - PLAI - PLI - HLMO - Autres social - Autres intermédiaires
Age du bâti	53	Liste de choix	x	x	l'item "C-5" concerne les logements conventionnés de - de 5 ans	Logt social Neuf 1ère livraison : CN - Logt social conventionné depuis - de 5 ans : C-5 - Log social réhabilité - 5 ans : CR-5 - Log social réhabilité + 5 ans : CR+5 - Log social non réhabilité + 5 ans : CNR+5 - Logt social à réhabiliter dans les 5 ans à venir : CR
Date de livraison du logement locatif social	54	Date jj/mm/aaaa	x		nouvelle variable	Attention bien respecter le format demandé : jj/mm/aaaa Il est cependant possible, si la date n'est pas connue de façon précise, d'indiquer arbitrairement le 01/mm/aaaa
Date de conventionnement APL du logement	55	Date jj/mm/aaaa	x		nouvelle variable	Attention bien respecter le format demandé : jj/mm/aaaa
Commune	56	Texte	x			Saisie libre, DONNEE OBLIGATOIRE POUR L'ANRU
Quartier_Adresse	57	Texte				Saisie libre
Numéro du QPV du quartier de relogement	58	Liste de choix	x		nouvelle variable	Vous pouvez vous aider de l'onglet "Liste des QPV"
Bailleur	59	Texte	x			Saisie libre, DONNEE OBLIGATOIRE POUR L'ANRU
QPV/HORS QPV	60	Liste de choix	x	x	Modification ZUS par QPV (Z et ZA)	même QPV : Z - autre QPV : ZA - Hors QPV : HZ
Localisation géographique	61	Liste de choix	x	x	Suppression de l'item SIT et modification de l'intitulé Com	Relogt dans commune = COM - Relogt Hors commune dans agglo = AGGLO - Relogt hors agglomération = HAGL - - -
Réservataire	62	Liste de choix		x		Contingent prioritaire Préfecture : PREF - Fonctionnaires préfecture et assimilés : FONC - 1% action logement : 1% logement - Ville : VILLE - EPCI : EPCI - Bailleur : B - Autres Résa : AR

6) Les informations financières sur le nouveau logement

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Loyer pratiqué inscrit dans le bail	63	Numérique	x	x	Nom modifié	correspond à la variable « Loyer de base mensuel (y compris garage) » de la précédente version de RIME Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Provision pour charges	64	Numérique	x	x		Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Logt neuf ou moins de 5 ans : Loyer plafond du logement inscrit dans la convention	65	Numérique	x	X	nouvelle variable	Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Plafond de loyer pour l'attribution de l'APL	66	Numérique	x	X	nouvelle variable	Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Nature des charges	67	Liste de choix		x		Charges individuelles : I - Charges collectives : C
Minoration de loyer RGA ANRU	68	Liste de choix	x	X	nouvelle variable	Oui - Non
Montant de l'indemnité	69	Liste de choix	x	X	nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Quittance mensuelle (Loyer de base mensuel + Provision de charges)	70	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Simulation APL	71	Numérique	x	x		Si le ménage ne bénéficie pas de l'APL : mettre 0 Le chiffre zéro est utilisé uniquement pour les valeurs nulles, ne jamais utiliser ce chiffre en cas d'absence d'information.
Quittance résiduelle (Quittance mensuelle - APL)	72	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Taux d'effort % Quittance résiduelle / (revenus mensuels + prestations familiales)	73	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Colonne masquée	74	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE Colonne masquée Champ permettant le calcul du taux d'effort en tranche après le relogement
Evolution du taux d'effort (% Taux d'effort après le relgt - % Taux d'effort avant le relgt)	75	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution de la quittance résiduelle en valeur absolue (Quittance résiduelle après relogement - Quittance résiduelle avant relogement)	76	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution de la quittance résiduelle (en %) en tranches 1 à 9 (Quittance résiduelle après relogement - Quittance résiduelle avant relogement)/Quittance résiduelle avant relogement	77	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Evolution du taux d'effort en tranche (Champ permettant le calcul d'évolution du taux d'effort en tranche Plus de -15 pts / [-15 pts à -2,5 pts[/ [- 2,5 pts à +2,5 pts[/ [+ 2,5 pts à +15 pts[/ Plus de 15 pts)	78	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE

7) Les informations sur le relogement

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Relogement	79	Liste de choix	x	x		Ménage relogé : Oui - Ménage non relogé : Non - Départ spontané (décès, partis d'eux mêmes ...) : D - Autre (expulsion) : A
Accompagnement social lié au relogement	80	Liste de choix				Il s'agit de l'accompagnement social SPECIFIQUE lié au logement. Accompagnement = Oui - Non accompagnement = Non
Date de signature du bail	81	Date jj/mm/aaaa	x		anciennement "Date du déménagement"	Attention bien respecter le format demandé : jj/mm/aaaa
Type de relogement	82	Liste de choix		x		Logement Tiroir (cas spécifiques) = T Logement Définitif = D Logement temporaire en attente d'un relogement dans du neuf = TN
Si relogement temporaire, proposition dans du neuf :		Liste de choix			suppression de la variable	Relogement accepté = A Relogement refusé= R
Identifiant opération	83	Formule			nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE- <i>Colonne masquée</i>
Evol_quittance résiduelleVA 1	84	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE <i>Colonne masquée : permettant de calculer la champ 76 : Evolution de la quittance résiduelle en tranche en valeur absolue</i>
Evol_quittance résiduelleVA 2	85	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE <i>Colonne masquée</i>

Conformément à l'article 2.1.3.1 du titre II du RGA NPNRU, relatif aux actions et missions d'accompagnement des ménages, l'ANRU peut accorder pour des cas très particuliers une subvention à un dispositif spécifique interne ou externe d'accompagnement des ménages dont le relogement est rendu nécessaire dans le cadre du projet de renouvellement urbain et des ménages dont le logement fait l'objet d'une requalification financée par l'Agence.

En dehors de ces cas très particuliers, conformément à l'article 2.2.1 du titre II du RGA NPNRU, relatif aux opérations de démolition de logements locatifs sociaux, le forfait global pour relogement accordé par l'Agence (3000 €/ménage relogé) permet de prendre en compte les dépenses d'enquêtes sociales, les frais générés par le déménagement et l'installation du ménage (dont aménagement des logements servant au relogement), l'accompagnement social en amont, pendant et suite au relogement.

Source : Questions-Réponses NPNRU du 8 juillet 2016

	Numéro de colonne	Format	Variables demandées par l'ANRU - SAISIE OBLIGATOIRE	Variables de traitement	Modifications 2016	Observation
Evol_quittance résiduelle 1	86	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE <i>Colonne masquée : permettant de calculer la champ 68 : Evolution de la quittance résiduelle</i>
Evol_quittance résiduelle 2	87	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE <i>Colonne masquée : permettant de calculer la champ 68 : Evolution de la quittance résiduelle</i>
Evol_surface 1	88	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE <i>Colonne masquée : permettant de calculer la champ 47 : Evolution de la surface</i>
Evol_surface 2	89	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE <i>Colonne masquée : permettant de calculer la champ 47 : Evolution de la surface</i>
Année d'emménagement	90	Formule		x		NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE <i>Colonne masquée : permettant de calculer les données de la fiche FAT</i>
Ménages relogés < 60 % PLUS Evol. Quittance résiduelle (en %) > Evolution de la surface	91	Formule			Nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Ménages relogés < 60 % PLUS - Evol. Quittance résiduelle (en VA) > Evolution de la surface	92	Formule			Nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Ménages relogés < 60 % PLUS - Taux d'effort - Situation après le relogement > taux d'effort avant relogement	93	Formule			Nouvelle variable	NE RIEN SAISIR : CALCUL AUTOMATIQUE
Commentaires et observations	94	Texte				
Erreur de calibrage	95					Ce champ repère les lignes sur lesquelles des erreurs ou incohérence ont été saisies

RAPPEL DES DEFINITIONS UTILISEES DANS LE TABLEAU DE SUIVI DES RELOGEMENTS

INTITULE	DEFINITION
Loyer de base mensuel	Y compris garage
Provision pour charges	Afin d'avoir la même base de calcul du taux d'effort, intégrer à la quittance les charges individualisées du logement initial ou du nouveau logement (estimation des frais de chauffage en particulier)
Nature des charges	Charges individuelles ou Collectives
Quittance mensuelle	Loyer de base mensuel + Provisions pour charges
Quittance résiduelle/Reste à charge	Quittance mensuelle - APL
Taux d'effort en %	Quittance résiduelle / (salaires mensuels + prestations familiales). Afin d'avoir la même base de calcul du taux d'effort, intégrer à la quittance les charges individualisées du logement initial ou du nouveau logement (estimation des frais de chauffage en particulier)
Estimation de la densité d'occupation avant	Elle se calcul en croisant le Nombre d'occupants dans logement et Nombre de pièces dans logement. 3 réponses possibles : → Equilibre : Nbre d'occupants = Taille du logement ou Nbre d'occupants = Taille du logement-1 ou Nbre d'occupants = Taille du logement+1 → Sur occupation : Nombre d'occupants > = taille du logement +2 → Sous occupation : Nbre d'occupants <= Taille du logement +2
Ressources du ménage	Revenus mensuels et prestations familiales
Evolution de la surface du logement	< à 5% / de - 5% à 0%[/ 0% / de] 0% à 5% / de +5% à +10% / de +10% à +20% / de +20% à +30% / de +30% à +40% / > à +40%
Evolution de la quittance résiduelle	En pourcentages : < à 5% / De - 5% à 0%[/ De] 0 à 5% / De +5% à +10% / De +10% à +20% / De +20% à +30% / De +30% à +40% / > à +40% En euros : < à 5 euros / de -5 à 0[euros / 0 euros / de] 0 à 5 euros / de 5 à 10 euros / de 10 à 20 euros / de 20 à 30 euros / de 30 à 40 euros / > à + 40 euros
Accompagnement social lié au logement	Au sens de la définition de l'ANRU : "l'accompagnement social financé dans le cadre des projets de rénovation urbaine se limite au traitement des difficultés particulières, directement liées au logement. A l'exemple des familles polygames, des ménages endettés, de la nécessité de fournir un logement adapté, de la poursuite d'un accompagnement après relogement pour assurer une bonne intégration dans un nouveau quartier ou voisinage... Il n'a pas pour vocation de résoudre l'ensemble des problèmes sociaux qui auraient pu être repérés (à l'exemple de problèmes de santé, d'emploi, de maltraitance) ou de se substituer aux services et dispositifs sociaux existants (ccas, service social du conseil général, associations spécialisées, dispositifs mise en place dans le cadre des prochains CUCS....). Il se limite à un rôle de coordination et d'orientation avec ces services et dispositifs."

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'application est téléchargeable sur le site de l'USH. Elle peut également être demandée à l'assistance

L'assistance peut être contactée à Eohs aux coordonnées suivantes :

Personnes à contacter :

- Pascal SEON – **04 72 85 67 31**
- Emmanuel RICARD – **04 72 85 67 36**

Adresse mail : sav@eohs.fr

